



Rester vivre dans la maison

Par Phoebe La Titanide

Bonjour ,

J'ai une amie qui envisage de divorcer car c'est devenu invivable avec son mari .

Il est violent verbalement y compris avec les enfants et a une forte addiction .

Ils ont acheté une maison pendant le mariage , il reste 2 ans de crédit (490 mensuel) .

Elle voudrait rester dans ladite maison afin de préserver au mieux les enfants (5) et un en route , ainsi que de garder tous les animaux qui y vivent .

Elle est maman au foyer donc elle n'a pas de revenu à proprement parlé.

Le divorce à consentement mutuel va être compliqué .

Si vous pouviez me donner des conseils afin de l'aider au mieux et de la reconforter.

Dans l'attente de vous lire, je vous en remercie par avance .

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est le juge qui peut attribuer le logement, à titre gratuit ou onéreux.

En attendant, votre amie devrait se préoccuper de réunir des preuves de ces violences, des certificats médicaux seront indispensables.

Elle peut se renseigner au 3919 (appel anonyme et gratuit)

Par Phoebe La Titanide

merci

Par isernon

bonjour,

sans oublier de trouver un avocat pour le divorce.

salutations